

TREGUIDIS

Société par actions simplifiée
au capital de 40 400 euros
Siège social : 4 boulevard Jean Guéhenno
22220 TREGUIER
450 546 924 RCS SAINT-BRIEUC
(la « **Société** »)

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : TREGUIDIS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification (Siren) : 450 546 924 RCS SAINT-BRIEUC

Représentée par :

Monsieur Franck BOIVIN

(x) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

() étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R.123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025

(x) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

() Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

() Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

() Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

() Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Le 24 juillet 2025

M. Franck BOIVIN
Président

Signé par :

Franck BOIVIN

D5F5F23F3D8C4AD...

TREGUIDIS

Société par actions simplifiées
au capital de 40 400 euros
Siège social : 4 boulevard Jean Guéhenno,
22220 TREGUIER
450 546 924 RCS SAINT BRIEUC
(la « Société »)

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 24 JUILLET 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2025 s'élevant à un million neuf cent trente-huit mille cinquante-six euros et vingt-huit centimes (1 938 056,28 €) de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 938 056,28 euros

A titre de dividendes 475 000,00 euros
Soit 1 175,74 euros par action

Le solde, s'élevant à 1 463 056,28 euros
En totalité au compte « autres réserves »

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 276 300 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 198 700 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense

doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juillet 2025

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*Certifié conforme
Le Président
M. Franck BOIVIN*

Signé par :

D5F5F23F3D8C4AD...

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/2025	Net au 31/01/2024
ACTIF	Certifiés conformes			
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	2 920	2 920		
Fonds commercial (1)	120 000		120 000	120 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains	31 163	29 516	1 647	2 127
Constructions	670 898	340 138	330 760	390 683
Installations techniques, Mat. Outil.	1 914 183	1 402 861	511 322	402 516
Autres immobilisations corporelles	272 602	158 906	113 695	48 697
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	315 502		315 502	301 402
Créances rattachées à des participations	614 062		614 062	114 442
Autres titres immobilisés	720		720	720
Prêts	50 000		50 000	50 000
Autres immobilisations financières	89 530		89 530	77 602
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 081 578	1 934 341	2 147 237	1 508 188
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 773 031		1 773 031	1 801 162
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	169 407	3 161	166 246	143 427
Autres créances	430 790		430 790	332 118
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 508 229		1 508 229	1 000 225
Disponibilités	2 216 389		2 216 389	2 812 994
Charges constatés d'avance (3)	131 979		131 979	129 271
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 229 825	3 161	6 226 664	6 219 198
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	10 311 403	1 937 502	8 373 901	7 727 386
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 31/01/2025	Net au 31/01/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	40 400	40 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	280	280
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 040	4 040
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 786 371	3 372 706
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 938 056	1 113 665
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	13 424	13 424
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 782 572	4 544 515
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	473 276	136 532
Emprunts et dettes financières diverses (3)	155 193	112 992
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 223 220	2 147 259
Dettes fiscales et sociales	736 009	770 025
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 631	14 858
Produits constatés d'avance (1)		1 205
TOTAL DETTES	3 591 329	3 182 871
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	8 373 901	7 727 386
(1) Dont à plus d'un an (a)	357 398	90 827
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 233 932	3 092 044
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	38 650 358	38 302 457
Production vendue	271 559	268 168
Chiffre d'affaires net	38 921 917	38 570 625
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges	64 346	92 764
Autres produits	47 582	34 296
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	39 033 846	38 697 685
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	31 187 879	31 252 977
Variation de stock	28 131	-116 691
Achats de matières premières et autres appro.	65 595	64 465
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	2 850 436	2 689 733
Impôts, taxes et versements assimilés	347 989	344 749
Salaires et Traitements	2 317 151	2 189 617
Charges sociales	508 339	430 811
Amortissements et provisions	322 257	296 955
Autres charges	13 035	13 053
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	37 640 811	37 165 669
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 393 034	1 532 017
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	1 001 137	148 338
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	4 159	150
Autres intérêts et produits assimilés	129 982	41 266
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 135 278	189 754
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	8 933	13 881
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	8 933	13 881
RESULTAT FINANCIER	1 126 345	175 872
RESULTAT COURANT avant impôts	2 519 379	1 707 889
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	6 118	1 292
Sur opération en capital	14 500	

■

Compte de résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 618	1 292
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	150	366
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	150	366
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 468	926
Participation des salariés	204 240	208 670
Impôts sur les bénéfices	397 551	386 480
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 938 056	1 113 665

Annexe

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TREGUIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 8 373 901 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 938 056 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

■ Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks acquis auprès de notre centrale d'achats sont valorisés par cette dernière suivant les derniers cours d'achats, en tenant comptes des frais accessoires.

Les stocks provenant de fournisseurs directs sont évalués au dernier prix d'achat ou à défaut par application d'un coefficient sur le prix de vente.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

■ Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,25 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	125 218		2 298	122 920
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	125 218		2 298	122 920
Immobilisations corporelles				
- Terrains	31 163			31 163
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	664 457	14 292	7 851	670 898
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 835 575	309 364	230 757	1 914 183
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 822	920		34 742
- Matériel de transport	123 665	107 923	44 234	187 354
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 589		1 083	50 506
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 740 271	432 499	283 925	2 888 845
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	415 844	546 720	33 000	929 564
- Autres titres immobilisés	720			720
- Prêts et autres immobilisations financières	127 602	11 927		139 530
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	544 166	558 647	33 000	1 069 813
ACTIF IMMOBILISE	3 409 655	991 147	319 223	4 081 578

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		432 499	558 647	991 147
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		432 499	558 647	991 147
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		2		2
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 298	283 923	33 000	319 222
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 298	283 925	33 000	319 223

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2025
Éléments achetés	120 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
TOTAL FONDS COMMERCIAL	120 000

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI OMALET 22220 TREGUIER	10 000	1 375 466	99,00	400 639
SAS MATHILDIS 22610 PLEUBIAN	31 662	953 004	100,00	242 543
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	40 054	40 054	614 062		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 218		2 298	2 920
Immobilisations incorporelles	5 218		2 298	2 920
- Terrains	29 036	480		29 516
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	273 774	74 215	7 851	340 138
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 433 060	200 557	230 755	1 402 861
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 924	6 409		28 333
- Matériel de transport	88 658	36 855	44 234	81 278
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 797	581	1 083	49 295
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 896 249	319 096	283 923	1 931 421
ACTIF IMMOBILISE	1 901 466	319 096	286 221	1 934 341

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 485 767 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	614 062		614 062
Prêts	50 000		50 000
Autres	89 530		89 530
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	169 407	169 407	
Autres	430 790	430 790	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	131 979	131 979	
TOTAL CREANCES	1 485 767	732 175	753 592
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus/créances diverses	4 922
Clients, factures à établir	45 939
Avoirs et ristournes à recevoir, fo	731
Organismes sociaux, produits à rece	500
Intérêts courus/obligations, bons	8 004
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	60 096

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 400,00 Euro décomposé en 404 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	404	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	404	100,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 424			13 424
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	13 424			13 424
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 591 329 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	473 276	115 878	357 398	
Emprunts et dettes financières divers	144 668	144 668		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 223 220	2 223 220		
Dettes fiscales et sociales	736 009	736 009		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	14 156	14 156		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	3 591 329	3 233 932	357 398	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	64 093			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenue	136 503
Int.courus/emp. bancaire	945
Associés, intérêts courus	277
Provision pour congés à payer	194 266
Provision primes 13 ème mois	13 894
Provision primes de bilan	35 000
Charges sociales congés payés	42 668
Charges sociales primes de bilan	9 041
Autres charges sociales à payer	34 040
Etat - charges à payer	2 200
Cap taxe d apprentissage	2 198
Cap aide au logement	10 987
Cap taxe professionnelle	3 302
Cap taxe foncière	3 913
Cap organic- taxe grande surface	132 169
TOTAL CHARGES A PAYER	621 403

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	131 979		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	131 979		

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	41 378		41 378
Ventes de marchandises	38 650 358		38 650 358
Produits des activités annexes	230 181		230 181
TOTAL CA	38 921 917		38 921 917

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 830 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

■

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 85 personnes dont 2 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	74	
Ouvriers	1	
TOTAL EFFECTIF	85	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	96 493
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Billet de trésorerie - Nantissement du fonds de commerce	216 000
Total autres engagements donnés	216 000
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	312 493
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

■ **Autres informations**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 96 493 Euro

Hypothèse IDR :

- Age de départ en retraite = 65 ans
- Méthode rétrospective des unités de crédits projetées
- Taux d'actualisation = 3.09%

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

■

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 400	40 400	40 400	40 400	40 400
Nombre d'actions ordinaires	404	404	404	404	404
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	27 762 185	31 303 193	35 873 327	38 570 625	38 921 917
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 120 088	1 453 564	1 615 736	2 005 771	2 859 434
Impôts sur les bénéfices	242 837	265 187	276 469	386 480	397 551
Participation des salariés	126 011	169 016	207 127	208 670	204 240
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	536 179	695 751	847 792	1 113 665	1 938 056
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	1859,51	2523,17	2802,33	3491,64	5588,22
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	1327,18	1722,16	2098,50	2756,60	4797,17
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	70	70	79	85	85
Montant de la masse salariale	1 635 958	1 782 079	1 994 829	2 189 617	2 317 151
Montant des sommes versées en avantages sociaux	359 274	447 009	392 049	430 811	508 339

AGECA AUDIT

5 rue Jean Rostand

22440 PLOUFRAGAN

Tél. : 02.96.68.32.10

Fax : 02.96.68.32.11

e mail : saintbrieuc@ageca-conseils.fr

Site internet : http://infos.votrexpert.com/ageca_conseils/

Commissaires aux Comptes

- Bernard LE DENMAT

- Christophe LE ROUX

- Aurélie LEMOINE

Nos réf. :

BLD/AC Rapports CAC 31/01/2025

SAS TREGUIDIS

4 boulevard Jean Guéhenno

22220 TREGUIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

Mesdames, Messieurs les associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société "TREGUIDIS", relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Pour cela, nous avons notamment mis en œuvre des circularisations auprès de différentes parties prenantes : banques, fournisseurs et clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

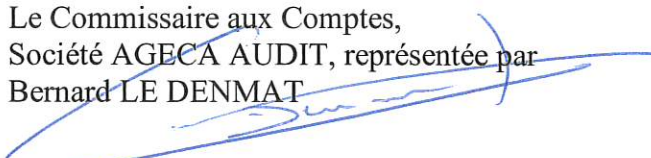
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ploufragan, le 16 juillet 2025

Le Commissaire aux Comptes,
Société AGECA AUDIT, représentée par
Bernard LE DENMAT



■ Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/2025	Net au 31/01/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	2 920	2 920		
Fonds commercial (1)	120 000		120 000	120 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains	31 163	29 516	1 647	2 127
Constructions	670 898	340 138	330 760	390 683
Installations techniques, Mat. Outil.	1 914 183	1 402 861	511 322	402 516
Autres immobilisations corporelles	272 602	158 906	113 695	48 697
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	315 502		315 502	301 402
Créances rattachées à des participations	614 062		614 062	114 442
Autres titres immobilisés	720		720	720
Prêts	50 000		50 000	50 000
Autres immobilisations financières	89 530		89 530	77 602
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 081 578	1 934 341	2 147 237	1 508 188
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 773 031		1 773 031	1 801 162
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	169 407	3 161	166 246	143 427
Autres créances	430 790		430 790	332 118
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 508 229		1 508 229	1 000 225
Disponibilités	2 216 389		2 216 389	2 812 994
Charges constatés d'avance (3)	131 979		131 979	129 271
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 229 825	3 161	6 226 664	6 219 198
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	10 311 403	1 937 502	8 373 901	7 727 386
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN

Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

Bilan

	Net au 31/01/2025	Net au 31/01/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	40 400	40 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	280	280
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 040	4 040
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 786 371	3 372 706
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 938 056	1 113 665
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	13 424	13 424
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 782 572	4 544 515
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	473 276	136 532
Emprunts et dettes financières diverses (3)	155 193	112 992
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 223 220	2 147 259
Dettes fiscales et sociales	736 009	770 025
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 631	14 858
Produits constatés d'avance (1)		1 205
TOTAL DETTES	3 591 329	3 182 871
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	8 373 901	7 727 386
(1) Dont à plus d'un an (a)	357 398	90 827
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 233 932	3 092 044
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

AGECA AUDIT SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

Compte de résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	38 650 358	38 302 457
Production vendue	271 559	268 168
Chiffre d'affaires net	38 921 917	38 570 625
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges	64 346	92 764
Autres produits	47 582	34 296
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	39 033 846	38 697 685
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	31 187 879	31 252 977
Variation de stock	28 131	-116 691
Achats de matières premières et autres appro.	65 595	64 465
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	2 850 436	2 689 733
Impôts, taxes et versements assimilés	347 989	344 749
Salaires et Traitements	2 317 151	2 189 617
Charges sociales	508 339	430 811
Amortissements et provisions	322 257	296 955
Autres charges	13 035	13 053
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	37 640 811	37 165 669
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 393 034	1 532 017
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	1 001 137	148 338
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	4 159	150
Autres intérêts et produits assimilés	129 982	41 266
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 135 278	189 754
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	8 933	13 881
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	8 933	13 881
RESULTAT FINANCIER	1 126 345	175 872
RESULTAT COURANT avant impôts	2 519 379	1 707 889
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		

AGECA AUDIT SARL 1 292
 Société de Commissariat aux Comptes 4 500
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN 5
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Compte de résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 618	1 292
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	150	366
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	150	366
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 468	926
Participation des salariés	204 240	208 670
Impôts sur les bénéfices	397 551	386 480
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 938 056	1 113 665

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TREGUIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 8 373 901 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 938 056 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tel. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks acquis auprès de notre centrale d'achats sont valorisés par cette dernière suivant les derniers cours d'achats, en tenant comptes des frais accessoires.

Les stocks provenant de fournisseurs directs sont évalués au dernier prix d'achat ou à défaut par application d'un coefficient sur le prix de vente.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

■ Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,25 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St-Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Bostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	125 218		2 298	122 920
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	125 218		2 298	122 920
Immobilisations corporelles				
- Terrains	31 163			31 163
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	664 457	14 292	7 851	670 898
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 835 575	309 364	230 757	1 914 183
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 822	920		34 742
- Matériel de transport	123 665	107 923	44 234	187 354
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 589		1 083	50 506
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 740 271	432 499	283 925	2 888 845
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	415 844	546 720	33 000	929 564
- Autres titres immobilisés	720			720
- Prêts et autres immobilisations financières	127 602	11 927		139 530
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	544 166	558 647	33 000	1 069 813
ACTIF IMMOBILISE	3 409 655	991 147	319 223	4 081 578

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes

au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022

5, rue Jean Rostand

22440 PLOUFRAGAN

Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		432 499	558 647	991 147
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		432 499	558 647	991 147
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		2		2
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 298	283 923	33 000	319 222
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 298	283 925	33 000	319 223

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2025
Éléments achetés	120 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
TOTAL FONDS COMMERCIAL	120 000

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI OMALET 22220 TREGUIER	10 000	1 375 466	99,00	400 639
SAS MATHILDIS 22610 PLEUBIAN	31 662	953 004	100,00	242 543
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	40 054	40 054	471 294		990 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022

5, rue Jean Rostand

22440 PLOUFRAGAN

Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 218		2 298	2 920
Immobilisations incorporelles	5 218		2 298	2 920
- Terrains	29 036	480		29 516
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	273 774	74 215	7 851	340 138
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 433 060	200 557	230 755	1 402 861
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 924	6 409		28 333
- Matériel de transport	88 658	36 855	44 234	81 278
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 797	581	1 083	49 295
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 896 249	319 096	283 923	1 931 421
ACTIF IMMOBILISE	1 901 466	319 096	286 221	1 934 341

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022

5, rue Jean Rostand

22440 PLOUFRAGAN

Tél 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 485 767 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	614 062		614 062
Prêts	50 000		50 000
Autres	89 530		89 530
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	169 407	169 407	
Autres	430 790	430 790	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	131 979	131 979	
TOTAL CREANCES	1 485 767	732 175	753 592
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus/créances diverses	4 922
Clients, factures à établir	45 939
Avoirs et ristournes à recevoir, fo	731
Organismes sociaux, produits à rece	500
Intérêts courus/obligations, bons	8 004
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	60 096

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 400,00 Euro décomposé en 404 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	404	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	404	100,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 424			13 424
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	13 424			13 424
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN

Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 591 329 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	473 276	115 878	357 398	
Emprunts et dettes financières divers	144 668	144 668		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 223 220	2 223 220		
Dettes fiscales et sociales	736 009	736 009		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	14 156	14 156		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	3 591 329	3 233 932	357 398	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	64 093			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenue	136 503
Int.courus/emp. bancaire	945
Associés, intérêts courus	277
Provision pour congés à payer	194 266
Provision primes 13 ème mois	13 894
Provision primes de bilan	35 000
Charges sociales congés payés	42 668
Charges sociales primes de bilan	9 041
Autres charges sociales à payer	34 040
Etat - charges à payer	2 200
Cap taxe d apprentissage	2 198
Cap aide au logement	10 987
Cap taxe professionnelle	3 302
Cap taxe foncière	3 913
Cap organic- taxe grande surface	132 169
TOTAL CHARGES A PAYER	624 403

AGECA AUDIT 624403

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St-Brieuc B 480 775 741 00022

5, rue Jean Bostand

22440 PLOUFRAGAN 17

Tel 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	131 979		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	131 979		

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	41 378		41 378
Ventes de marchandises	38 650 358		38 650 358
Produits des activités annexes	230 181		230 181
TOTAL CA	38 921 917		38 921 917

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 983 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN

■ Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 85 personnes dont 2 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	74	
Ouvriers	1	
TOTAL EFFECTIF	85	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	96 493
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Billet de trésorerie - Nantissement du fonds de commerce	216 000
Total autres engagements donnés	216 000
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	312 493
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Bostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 96 493 Euro

Hypothèse IDR :

- Age de départ en retraite = 65 ans
- Méthode rétrospective des unités de crédits projetées
- Taux d'actualisation = 3.09%

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

■ Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 400	40 400	40 400	40 400	40 400
Nombre d'actions ordinaires	404	404	404	404	404
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	27 762 185	31 303 193	35 873 327	38 570 625	38 921 917
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 120 088	1 453 564	1 615 736	2 005 771	2 859 434
Impôts sur les bénéfices	242 837	265 187	276 469	386 480	397 551
Participation des salariés	126 011	169 016	207 127	208 670	204 240
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	536 179	695 751	847 792	1 113 665	1 938 056
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	1859,51	2523,17	2802,33	3491,64	5588,22
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	1327,18	1722,16	2098,50	2756,60	4797,17
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	70	70	79	85	85
Montant de la masse salariale	1 635 958	1 782 079	1 994 829	2 189 617	2 317 151
Montant des sommes versées en avantages sociaux	359 274	447 009	392 049	430 811	508 339

AGEGA AUDIT SARL

 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Bostand

22440 PLOUFRAGAN

Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11